

décidé, après consultations, que le député de Gatineau (M. Clermont) demanderait la permission de revenir aux affaires courantes.

[Français]

M. Gaston Clermont (Gatineau): Monsieur l'Orateur, avec la permission de la Chambre, je demanderais de revenir aux affaires courantes ordinaires afin de présenter un rapport de comité.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

AFFAIRES COURANTES

FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

PRÉSENTATION DU 16^e RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT PAR M. CLERMONT

M. Clermont: Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le 16^e rapport du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—LA POLITIQUE DU MINISTÈRE DES POSTES

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Macquarrie:

Que cette Chambre répudie la politique du gouvernement sur le service postal et blâme les ministres de la Couronne responsables de la mauvaise administration des services postaux qui, en deux ans, se sont détériorés par une diminution de la distribution du courrier, une diminution des bureaux de poste, l'augmentation des tarifs postaux, l'interruption et l'irrégularité des services et la détérioration des rapports entre la direction et le personnel, au détriment de tous les Canadiens, des employés postaux et de l'économie nationale.

[Traduction]

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, en prenant part cet après-midi au débat sur la question des Postes, je tiens d'abord à féliciter le député de Hillsborough (M. Macquarrie) d'avoir abordé à la Chambre des communes ce sujet très grave qu'est la détérioration des services postaux. Je veux également le féliciter de la façon si pertinente dont il a décrit les problèmes auxquels fait face notre ministère des Postes et des suggestions très réalis-

[M. l'Orateur suppléant.]

tes qu'il a présentées pour remédier à ces maux.

J'ai écouté avec beaucoup d'amusement les remarques présentées il y a un moment par le député de Fraser Valley-Est (M. Pringle) au sujet de la responsabilité fiscale du gouvernement. Il a mis sur le tapis un sujet très délicat. Il a sans doute oublié que nous avons le niveau de vie le plus coûteux de toute l'histoire, les taux d'intérêt les plus élevés que nous ayons jamais connus et le plus grand nombre de chômeurs dans le pays depuis les néfastes années 30, ainsi que les plus grands surplus de blé de toute l'histoire du Canada. Il a également oublié un certain nombre de choses comme l'affaire du *Bonaventure*. S'il veut rattacher tout cela à la responsabilité fiscale du gouvernement, j'avoue ne pas comprendre son argument.

Des voix: Bravo!

M. Crouse: On n'a pas la vie facile avec les libéraux.

L'hon. M. Dinsdale: Un apologiste des libéraux!

M. Bell: Ce sont toujours les mêmes.

M. Southam: Lorsque mon excellent collègue de Fraser Valley-Est a dit qu'il avait fallu contraindre l'opposition à son corps défendant à se mettre à l'heure du XX^e siècle quant à la modernisation et à l'évolution de nos services, je voulais lui demander ainsi qu'à d'autres ministériels s'il consentirait à attendre dix jours qu'une lettre de la Chambre des communes arrive à Spiritwood en Saskatchewan et s'il s'agit là d'un changement pour le plaisir de la chose ou d'une modernisation des services postaux. Je doute qu'il y consente.

L'hon. M. Dinsdale: Cela marchait mieux en 1867.

M. Southam: Je pourrais relater un autre cas. Avant que l'équipe actuelle prenne le pouvoir et avant ces prétendues améliorations aux services postaux, on pouvait poster à Gainsborough une lettre que mes amis de Purson, soit à 8 milles de là, recevaient le même jour; maintenant si on la poste le vendredi, il lui faut quatre jours pour arriver, et ces cas sont légion.

M. Perrault: Êtes-vous sûr qu'elle porte une adresse?

M. Southam: Oui, c'est ainsi que se passent les choses parce que le gouvernement a arbitrairement décidé que les camions postaux ne pouvaient pas franchir les frontières provinciales.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Vous iriez plus vite à pied.

M. Southam: La crise des Postes n'est que trop réelle. Tout le monde sans exception reconnaît que le service postal au Canada n'a